

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

INTERNATIONAL FEDERATION OF ACCOUNTANTS

Conseil international des normes d'audit et d'assurance (IAASB)

L'IAASB publie des recommandations sur l'audit des estimations comptables en période de Covid-19

L'IAASB met en ligne un ensemble de recommandations concernant l'audit des estimations comptables et des informations qui leur sont liées dans l'environnement Covid-19. Le texte rappelle que les dirigeants sociaux sont responsables de l'évaluation des estimations comptables. Or, à un moment où les référentiels de reporting financier requièrent souvent des informations prospectives et où la pandémie apporte son lot d'incertitudes, les dirigeants sociaux vont probablement avoir des difficultés pour établir des estimations comptables, notamment en matière de cash-flows futurs. La crise Covid-19 pourrait également constituer le déclencheur de tests de dépréciation. En conséquence, l'IAASB juge utile de rappeler que les auditeurs doivent se focaliser sur l'impact potentiel de la volatilité et des incertitudes attachées à l'audit des estimations comptables.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

Conseil international des normes de comptabilité du secteur public (IPSASB)

Thomas Müller-Marqués Berger reconduit dans ses fonctions jusqu'en juin 2023

Le président du groupe consultatif, Consultative Advisory Group (CAG), de l'IPSASB, Mr. Müller-Marqués Berger, a été reconduit jusqu'en juin 2023 dans les fonctions qu'il occupe depuis la création de ce groupe en juin 2016. Le CAG se compose de 25 représentants des organismes et des acteurs du secteur public et du secteur privé qui s'intéressent aux travaux de l'IPSASB, et notamment les personnes engagées dans l'établissement, l'audit ou l'évaluation des rapports financiers du secteur public. Le CAG conseille l'IPSASB sur les projets et questions techniques, ainsi que sur la stratégie, l'adoption des normes et d'autres questions urgentes.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

IFAC – Communiqué de presse – 29 juin 2020

CONFEDERATION OF ASIAN AND PACIFIC ACCOUNTANTS (CAPA)

La profession et les organismes professionnels comptables face aux défis liés à la crise Covid-19

La CAPA a effectué une enquête auprès de ses membres en vue de comprendre les défis auxquels ils font face, tant dans le contexte actuel de la pandémie de Covid-19 que dans le proche futur. Elle met en ligne un rapport basé sur les résultats de cette enquête, et intitulé «COVID-19 impacts : 6 Challenges facing the profession and professional accountancy organisations».

Le rapport examine les défis, les préjudices subis et les réponses apportées par les organismes professionnels comptables (OPC) à mesure que la pandémie impactait les entreprises et les économies

du monde entier. La CAPA s'est ensuite attachée à identifier les tendances et les opportunités qui porteront les évolutions futures.

Selon les constatations du président de la CAPA, Chen Yugui, l'enquête fait ressortir que les défis sont communs à tous les organismes de la région Asie Pacifique et cite les urgences à court terme qui se sont posées : les besoins des personnes (les collaborateurs, les membres et étudiants de la CAPA) et l'adaptation aux opérations et à la gestion des finances.

A plus long terme, les OPC ont identifié la nécessité de se focaliser sur la durabilité organisationnelle et sur l'importance de rester pertinents par rapport aux marchés et aux professionnels comptables.

La profession comptable a anticipé de nombreuses évolutions liées à la pandémie de Covid-19 et le rapport présente ainsi les opportunités émergentes auxquelles cela a donné lieu, notamment : des modèles opérationnels plus dynamiques ; l'accélération de la transformation numérique ; des innovations accrues dans la prestation de services ; l'engagement plus poussé des parties prenantes ; la pertinence accrue de la profession et la contribution renforcée aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies.

[Pour en savoir plus, cliquez ici](#)

CAPA – Communiqué de presse – 24 juin 2020

GLOBAL REPORTING INITIATIVE (GRI)

La GRI souhaite réviser ses normes universelles

Le 11 juin 2020, le Global Sustainability Board (GSB) a lancé une consultation sur un projet de Norme universelle révisée (GRI 101, 102, 103) afin d'améliorer la qualité et l'uniformité du reporting, mais aussi d'améliorer la façon dont les organisations utilisent les normes pour traduire leur impact sur l'économie, l'environnement et les individus. Les réponses à cette consultation doivent parvenir d'ici le 9 septembre 2020

[Pour en savoir plus, cliquez ici](#)

ACE - Sustainable Finance Update - 30 juin 2020

L'ACTUALITE EUROPEENNE

ACCOUNTANCY EUROPE (ACE)

Un plaidoyer commun pour bénéficier des atouts de l'intégration des marchés de capitaux

ACE, le CFA Institute, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et la Fédération des bourses de valeurs européennes (FESE) mettent en ligne des recommandations majeures pour inciter la Commission européenne et les Etats membres de l'Union européenne à tirer parti du potentiel que présente l'intégration des marchés de capitaux en période de reprise post-Covid 19. Selon les signataires, la reprise économique post-Covid 19 doit viser la résilience à long-terme, soutenir une transition durable et une économie plus verte et aider à remettre les plus petites entreprises sur les rails.

Dans ce contexte, les signataires exposent les recommandations qui, selon eux, pourront rapprocher l'Europe de ces objectifs, et notamment :

- l'impérieuse nécessité d'une reconfiguration de l'Union des marchés de capitaux, veillant à l'équilibre entre marché privé et marché public ;
- l'idée que le fonds proposé pour les introductions en bourse (IPO) soit pan-européen, permettant le soutien à ces IPO et aux émissions secondaires et contribuant ce faisant à leur relance ;
- la proposition d'une rédaction d'un partenariat public/privé afin de recapitaliser l'économie ;

- différentes mesures pour traiter des questions de fiscalité ;
- un référentiel pan-européen pour les retenues à la source afin de favoriser les investissements transfrontières ;
- des investissements majoritairement verts ;
- et un allègement fiscal pour les sociétés s'introduisant en bourse.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

ACE - Communiqué de presse - 2 juillet 2020

ACE répond à la consultation de la Commission européenne sur la nouvelle stratégie numérique

ACE met en ligne sa réponse à la consultation de la Commission européenne sur la nouvelle stratégie numérique et le plan d'action FinTech, dans laquelle elle dévoile les idées et les mesures qu'elle compte mettre en œuvre en vue d'une transformation numérique profitable à tous, et axée sur l'ouverture, l'équité, la diversité, la démocratie et la confiance. La Commission européenne prône le tout numérique, considéré comme un élément essentiel pour lutter contre le changement climatique et réussir la transition écologique.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

ACE publie une mise à jour des informations sur la finance durable

ACE met en ligne un nouveau numéro de sa lettre d'information sur la finance durable, couvrant la période mai-juin 2020, qui évoque notamment :

- ✓ le document sur la révision de la directive Reporting non-financier dans le contexte du Covid-19 ; le 22 juin 2020, le groupe composé de l'ACCA, ACE, l'Association des banques allemandes (BdB), le CDSB, l'EFAMA, Frank Bold, IIGC, Schroders, ShareActio et WWF a publié sept recommandations en vue de la prochaine révision de la directive Reporting non-financier et fera office d'une plateforme pour la collaboration et la coordination avec pour vocation de servir à l'avenir de forum pour les prochaines interactions avec les institutions de l'Union européenne.
- ✓ l'appel à candidatures lancé par la Commission européenne le 18 juin pour siéger à la Plateforme consultative sur la finance durable ; cette plateforme, constituée en octobre 2019, a pour objectifs d'amplifier la mobilisation de capitaux privés en faveur des investissements durables et de renforcer la coopération internationale et les échanges en vue de coordonner les initiatives et les approches dans ce domaine, et comprendra les représentants de sept organismes : l'Agence européenne pour le développement, la Banque européenne d'investissement, le Fonds européen d'investissements, les trois agences européennes de supervision et l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, les candidatures devant être soumises d'ici le 16 juillet 2020 ;
- ✓ l'approbation par le Parlement européen d'un système de classification commun, «taxinomie», devant fournir aux entreprises et aux investisseurs un langage commun propice à des investissements privés dans la croissance durable et à une économie neutre pour le climat ;
- ✓ la consultation, lancée le 12 juin 2020 par la Commission européenne jusqu'au 23 octobre 2020, en vue de la mise en place d'une norme européenne sur les obligations vertes.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

ACE - Communiqués de presse - 30 juin 2020

ACE publie une nouvelle édition de sa Lettre d'information fiscale

ACE met en ligne une mise à jour de sa publication fiscale, Tax Policy Update, qui couvre la période du 15 au 26 juin 2020. Ce numéro évoque notamment :

- ✓ l'adoption à une très large majorité : 613 pour, 67 contre et 8 abstentions, de la mise en place, sous l'égide de l'ECON, d'un sous-comité fiscal permanent chargé de travailler sur les questions d'évasion fiscale, de fraude et de transparence ;

- ✓ l'aval, par le Parlement européen, de la décision de reporter l'entrée en application de la DAC 6, suite à la pandémie de Covid-19. Ndlr : DAC 6 est la sixième version de la directive de l'Union européenne relative à la coopération administrative ; elle a pour objectif de fournir aux administrations fiscales de tous les Etats membres des informations complémentaires susceptibles de les aider à réagir plus rapidement en cas de projet de planification fiscale suspect. Elle était censée entrer en application le 1er juillet 2020 ;
- ✓ la demande du Conseil en vue de faire réviser la liste des paradis fiscaux d'ici mi-2021 ;
- ✓ le nouveau camouflet infligé aux négociations de l'OCDE sur la taxe numérique, avec le retrait des Etats-Unis ;
- ✓ la publication, par la Commission indépendante pour la réforme de l'impôt international sur les sociétés (ICRICT), d'un nouveau rapport présentant des recommandations fiscales en vue de faciliter la reprise à l'issue de la crise liée à la pandémie de Covid-19. Parmi les recommandations du rapport figurent un taux d'imposition plus élevé pour les secteurs en situation d'oligopole, un taux global d'imposition effectif de 25 % et des rapports publics pays par pays. Ndlr : la Commission indépendante pour la réforme de l'impôt international sur les sociétés (Independent Commission for the Reform of International Corporate Taxation, ICRICT) a été mise en place en 2015 dans le but de proposer des réformes servant l'intérêt public ; elle regroupe un ensemble d'ONG, notamment Action Aid, Alliance-Sud, CCFD-Terre Solidaire, Christian Aid, le Conseil des Syndicats mondiaux, l'Alliance mondiale pour la justice fiscale, Oxfam, l'Internationale des Services Publics, le Réseau pour la justice fiscale et le Conseil œcuménique des Églises, et bénéficie également du soutien de la fondation Friedrich-Ebert-Stiftung.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

ACE - Communiqué de presse - 26 juin 2020

EUROPEAN FINANCIAL REPORTING ADVISORY GROUP (EFRAG)

L'EFRAG établit des recommandations sur des normes européennes de reporting non-financier

Le Vice-président exécutif de la Commission européenne, Valdis Dombrovslis, a publié une demande de consultation technique et mandaté l'EFRAG pour entreprendre les travaux préparatoires en vue de la mise en place d'éventuelles normes européennes de reporting non-financier, dans le cadre d'une directive de reporting non-financier. Par ailleurs, Valdis Dombrovslis a invité le président du Board de l'EFRAG et président du Groupe de pilotage du Laboratoire européen, Jean-Paul Gauzès, à examiner l'éventuelle nécessité d'introduire des modifications de la gouvernance et du financement de l'EFRAG, sous réserve des conclusions des travaux préparatoires et des décisions législatives ultérieures.

Les travaux préparatoires seront effectués par un Groupe de travail, Project Task Force (PTF), composé de différentes parties prenantes qui seront nommées par le Groupe de pilotage (Steering Group) de l'European Reporting Lab. Ces travaux devraient être achevés début 2021, un rapport d'étape devant être publié fin octobre 2020. Un appel à candidatures sera publié prochainement.

Pour l'heure, la Commission européenne n'a encore pris aucune décision sur le rôle futur, le cas échéant, de ces normes dans le contexte de la révision à venir de la directive NFRD. Les travaux préparatoires permettront une adoption et une mise en application rapides des normes européennes, si tel était le choix en définitive retenu dans la proposition législative de la Commission.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

EFRAG - Communiqué de presse – 2 juillet 2020

L'EFRAG publie la synthèse de sa réunion de sensibilisation sur les états financiers primaires

L'EFRAG met en ligne une synthèse de la réunion de sensibilisation sur les états financiers primaires, qui s'est déroulée virtuellement le 14 mai 2020, sous l'égide conjointe de FSR (Auditeurs danois) et de la Confédération de l'Industrie danoise (DI), avec la participation de l'IASB et de l'EFRAG. La réunion, qui a bénéficié d'une large audience internationale, a été organisée sous forme d'une session

introductive générale, puis de la discussion de cinq thèmes principaux (chacun présenté de nouveau par l'IASB et l'EFRAG), suivie d'une séquence de questions. (Pour toute précision complémentaire, cf. Newsletter DIPAC au 29 mai 2020).

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

L'EFRAG publie l'EFRAG Update daté de juin 2020

L'EFRAG met en ligne le numéro de juin 2020 d'EFRAG Update, qui présente une synthèse des discussions techniques et des décisions qui ont été adoptées au cours du mois écoulé, ainsi que des projets en cours ou envisagés.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

EFRAG - Communiqués de presse – 1^{er} juillet 2020

L'EFRAG consulte sur le projet de validation des amendements à IAS 16

L'EFRAG met en consultation jusqu'au 7 septembre 2020 son projet d'avis de validation des amendements à la norme IAS 16, Immobilisations corporelles, pour tenir compte des montants reçus de la vente d'articles produits pendant que l'entreprise prépare l'actif pour l'usage auquel il est destiné. L'objectif est d'interdire aux entreprises de déduire du coût des immobilisations corporelles les montants perçus par l'entreprise. Selon l'évaluation globale préliminaire de l'EFRAG, cet amendement satisfait aux critères techniques en vigueur dans l'Union européenne et l'Espace économique européen et sert l'intérêt général. Il entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

L'EFRAG consulte sur le projet de validation des améliorations des normes IFRS 2018-2020

L'EFRAG met en consultation jusqu'au 7 septembre 2020 son projet d'avis de validation des améliorations des normes IFRS 2018-2020, afin de s'assurer que ces améliorations satisfont aux critères techniques en vigueur dans l'Union européenne et l'Espace économique européen et servent l'intérêt général. Il entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

EFRAG - Communiqués de presse - 25 juin 2020

L'ACTUALITE PAR PAYS

AUSTRALIE - Australian Accounting Standards Board (AASB)

L'AASB aide les entreprises australiennes dans la comptabilisation des aides publiques

La pandémie de Covid 19 a eu un impact sans précédent sur un grand nombre d'entreprises australiennes. Afin de stimuler l'économie et de soutenir les entités significativement affectées, les pouvoirs publics leur allouent un ensemble de soutiens financiers. Or pour un grand nombre d'entre elles, l'obtention de primes ou autres aides publiques de cette nature est une première. L'AASB a donc mis en ligne des Questions et réponses, Staff FAQs, afin de leur rappeler les différentes normes susceptibles d'être applicables aux aides gouvernementales allouées aux entités à but lucratif et sans but lucratif.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

AASB - Communiqué de presse - 2 juillet 2020

CANADA

Nomination du nouveau président de CPA Canada

Le Conseil d'administration de Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) a approuvé la nomination de Charles-Antoine St-Jean, au poste de président directeur général, où il succédera à Mme Joy Thomas le 20 juillet 2020.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

CPA Canada - Communiqué de presse – 23 juin 2020

La pandémie de Covid-19 considérée sous le prisme de l'initiative Voir demain de CPA Canada

Dans l'initiative Voir demain, qui visait à réimaginer l'avenir de la profession, la profession canadienne s'interrogeait sur ses missions futures et se disait prête à adopter de nouvelles façons de travailler et d'assurer ses missions de certification. Exposée de plein fouet à la pandémie, elle a l'occasion, selon la présidente de CPA Canada, Joy Thomas, de mettre en pratique ces intentions afin d'aider les entreprises à rester à flot et à se préparer à la reprise, notamment en se penchant sur la question de la transformation de la gouvernance d'entreprise et en allant au-delà des chiffres pour s'appuyer sur les indicateurs de performance.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

CPA Magazine – Juin 2020

ETATS-UNIS

Center for Audit Quality (CAQ)

Les auditeurs peuvent avoir un rôle clé dans l'assurance à exprimer sur l'information ESG

Un nouveau rapport du Center for Audit Quality (CAQ), intitulé «The Role of Auditors in Company-Prepared ESG Information: Present and Future», s'attache à montrer comment les auditeurs de sociétés cotées peuvent jouer un rôle central pour améliorer la fiabilité de l'information environnementale, sociétale et de gouvernance (ESG). L'assurance d'un tiers, - l'auditeur de l'entreprise-, sur les informations ESG, améliore leur fiabilité et la confiance que peuvent leur accorder les investisseurs et les autres parties prenantes. Bien que ni la SEC, ni le PCAOB ne font obligation à l'auditeur de certifier les informations ESG, la confiance dans cette information est augmentée lorsque l'information fait l'objet d'une attestation. De nombreuses entreprises ne s'y trompent pas, ainsi que l'indique une enquête de 2019 du Conference Board, selon laquelle 37 sur 57 grandes sociétés américaines et européennes recouraient à une assurance sur leur information ESG.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

Journal of Accountancy – 1er juillet 2020

Financial Accounting Standards Board (FASB)

Le FASB publie une nouvelle série de Questions et réponses sur l'incidence de la crise Covid-19

L'équipe technique du FASB met en ligne une nouvelle série de Questions et réponses, qui porte sur l'application de la taxonomie des Principes comptables généralement admis aux États-Unis (US GAAP) aux informations fournies sur l'incidence de la crise Covid-19. Les questions adressées le plus souvent concernent les impôts sur le revenu, les cotisations sociales, les emprunts, les subventions et les régimes de retraite.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

AICPA - Communiqué de presse - 24 juin 2020

Chartered Institute of Management Accountants (CIMA)

Selon le CIMA, quatre points sont à privilégier pour la reprise post-Covid

Le CIMA a publié un jeu de recommandations destinées à soutenir les pouvoirs publics dans leurs actions en vue d'aider le pays à récupérer de la crise Covid-19. Selon le CIMA, les pouvoirs publics doivent se focaliser sur quatre domaines clés pour la reprise post-Covid :

- donner confiance aux entreprises et aux consommateurs pour investir et faire des affaires ;
- donner des certitudes pour permettre des prises de décision informées ;
- créer un environnement d'activité plus durable ;
- investir dans des compétences permettant de générer de la croissance économique et d'améliorer la productivité.

[Pour en savoir plus, cliquez ici](#)

The Accountant - 2 juillet 2020

Le CIMA s'interroge sur les défis pesant sur la productivité à long-terme au Royaume-Uni

Pour le CIMA, le Royaume-Uni doit focaliser ses investissements à long-terme sur des compétences dans des secteurs d'activité qui peuvent l'aider à s'imposer sur la scène internationale et à maîtriser les questions de mobilité sociale. Le CIMA suggère notamment d'investir dans la technologie numérique, le soin aux personnes (recherche pharmaceutique, biochimie, génomique), les services financiers, l'ingénierie et la construction (secteurs de l'environnement et du développement durable). Dès avant la pandémie de Covid-19, un rapport de l'Industrial Strategy Council avait estimé que 20 % de la population seraient significativement sous-formés pour leur emploi d'ici 2030. Parallèlement, une étude du CIMA indiquait que 37 % des travailleurs britanniques ne considéraient pas avoir besoin d'acquérir d'autres compétences, nonobstant leur prise de conscience de l'impact de la technologie sur leur emploi.

[Pour en savoir plus, cliquez ici](#)

The Accountant – 25 juin 2020

La BRI choisit la Banque d'Angleterre pour héberger une plateforme d'innovation

La Banque des Règlements internationaux a choisi la Banque d'Angleterre pour accueillir la première plateforme bancaire et financière centrale mondiale, qui sera notamment chargée d'examiner les questions d'importance critique pour le système financier mondial. Cette décision s'appuie sur la longue tradition du Royaume-Uni comme chef de file de l'innovation et de la technologie en matière financière, actée dans l'ensemble des secteurs, privé, public et réglementaire.

[Pour en savoir plus, cliquez ici](#)

International Accounting Bulletin - 2 juillet 2020

Financial Reporting Council (FRC)

Résultats de la revue des procédures mises en œuvre en matière de continuité de l'exploitation

Selon une revue effectuée par le FRC, depuis le début de la pandémie de Covid-19, les cabinets d'audit ont introduit tout un ensemble de mesures complémentaires, destinées à améliorer leurs moyens d'évaluer la continuité de l'exploitation. La revue du FRC a porté sur les politiques et les procédures mises en œuvre par les sept plus grands cabinets d'audit britanniques, conformément aux dispositions de la norme ISA (Royaume-Uni) 570. La revue atteste d'une cohérence et d'une uniformité raisonnables de ces procédures complémentaires, qui ont notamment conduit les dirigeants à revoir leurs hypothèses de base, les tests de résistance et les informations fournies dans les états financiers.

[Pour en savoir plus, cliquez ici](#)

FRC – Communiqué de presse – 2 juillet 2020

Ouverture de la semaine d'action pour le climat à Londres

Le 1er juillet 2020 a vu le lancement de la semaine d'action pour le climat à Londres, qui réunit des experts et des décideurs en vue de débattre des défis liés au changement climatique et des éventuelles solutions pour les affronter. La question de l'impact climatique est en première place de l'agenda du FRC, en sa qualité de régulateur des secteurs comptable, d'audit et actuariel. Pour inciter chacun à élaborer des actions, le FRC effectuera une revue thématique afin de comprendre ce que font les boards, les sociétés, les auditeurs et les organismes professionnels pour prendre en compte des questions liées au climat dans le domaine de responsabilité qui leur est propre.

La tâche qui les attend est loin d'être aisée car le reporting sur l'incidence climatique implique des évaluations d'un futur incertain, dont tous ignorent l'ampleur avec laquelle elle affectera les modèles d'entreprises.

[Pour en savoir plus, cliquez ici](#)

FRC – Communiqué de presse – 1^{er} juillet 2020

Un webinaire sur le reporting et la continuité de l'exploitation

Le Financial Reporting Lab a publié, le 15 juin 2020, deux nouveaux rapports présentant des recommandations pratiques pour les entreprises, dans les zones de reporting ayant été identifiées par les investisseurs comme les plus sensibles dans le contexte actuel. Le FRC Lab a organisé le 3 juillet 2020 un webinaire commun avec Herbert Smith Freehills où le panel des experts intervenant a débattu des souhaits des investisseurs, des recommandations spécifiques sur la continuité de l'exploitation et des informations à fournir sur la viabilité de l'entreprise et les obligations légales des sociétés cotées rédigeant leur rapport dans le contexte de la Covid-19.

[Pour en savoir plus, cliquez ici](#)

FRC – Communiqué de presse – 30 juin 2020

SUISSE

La FINMA s'intéresse aux risques climatiques dans le secteur financier

La FINMA, qui est l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers en Suisse, a pour tâche de protéger les créanciers et les investisseurs et de veiller au bon fonctionnement des marchés financiers. Dans le cadre de son activité de surveillance, elle s'intéresse aux risques financiers liés au climat et est impliquée dans l'ensemble des travaux concernant la durabilité dans le secteur financier. Depuis 2019, elle siège au sein du Network for Greening the Financial System (NGFS), qui regroupe différentes autorités de surveillance et de banques centrales internationales et qui prône la prise en compte des risques climatiques et environnementaux dans le secteur financier.

[Pour en savoir plus, cliquez ici](#)

FINMA – Communiqué de presse – 26 juin 2020